

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

Page 1 of 5

Duet - Citrus Leaves

Révision 1

Date de révision

12-Mar-2009

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit	Duet - Citrus Leaves
	Aérosols doseurs - Neutraliseurs d'atmosphère.
Usage prévu	Aérosols doseurs d'ambiance parfumés conçus pour les distributeurs automatiques exclusifs.
Société	Technical Concepts International Ltd Culley Court Orton Southgate Peterborough PE2 6WA United Kingdom sds@technical-concepts.co.uk www.technicalconcepts.co.uk
Téléphone	+44 (0)870 568 6824
Télécopie	+44 (0)870 225 8390
Service de renseignement:	Technical Services Department.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques majeurs	Extrêmement inflammable. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Système de classification:	La classification est conforme aux listes CE actuelles. Toutefois, elle est complétée par des informations en provenance d'ouvrages techniques et de fournisseurs.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description	Mélange de solvants organiques, parfum et propane/isobutane (agent propulseur).
-------------	---

Composants dangereux

	Conc.	CAS	EINECS	Symbol(s)/Phrase(s) de risque
Ethanol (Alcool éthylique)	10-20%	64-17-5	200-578-6	F; R11
Isopropanol (Alcool isopropylique)	1-10%	67-63-0	200-661-7	F; R11 Xi; R36 R67
Methyl hydrogenated rosinate	0-0.5%	8050-15-5	232-476-2	Xi; R43
D-Limonene	0.5-1%	5989-27-5	227-813-5	R10 Xi; R38 R43 N; R50/53
Hexyl Cinnamal	0-0.5%	101-86-0	202-983-3	Xi; R43
Methyl cyclomycetone	0-0.5%	54464-57-2	259-174-3	N; R51/53
Citral	0-0.5%	5392-40-5	226-394-6	Xi; R38 R43
2-Tertiary-butylcyclohexyl acetate	0-0.5%	88-41-5	201-828-7	N; R51/53
Butylphenyl methylpropional	0-0.5%	80-54-6	201-289-8	Xn; R22 Xi; R43 N; R51/53
Citronellol	0-0.5%	106-22-9	203-375-0	Xi; R38 Xi; R43 N; R51/53

Informations supplémentaires:	Le texte intégral relatif aux Phrases de risque mentionnées dans cette partie est présenté en Section 16.
-------------------------------	---

54141-FS.pdf

Révision 1
Date de révision 12-Mar-2009

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau	Ôter les vêtements contaminés. Laver tous les vêtements contaminés avant de les réutiliser. (Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	(Se) rincer abondamment la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent d'extinction	Dioxyde de carbone (CO2) Mousse résistante à l'alcool. Ne PAS utiliser jet d'eau.
Risques d'incendie	oxydes de carbone peuvent se former en cas d'incendie.
Matériel de protection	Porter un vêtement de protection approprié. Porter un équipement de protection approprié.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles	Porter un équipement de protection approprié. Évacuer le personnel vers une zone sûre.
Précautions environnementales	Aucune exigence en matière d'environnement.
Méthodes de nettoyage	Prévoir une ventilation adéquate. Absorber les composants liquides avec un matériau agglomérant pour liquide (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Porter un équipement de protection approprié.
Stockage	<p>Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. La chaleur fait augmenter la pression dans les récipients scellés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer. Récipient sous pression. Protéger du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas diffuser sur une flamme nue ou un produit incandescent. Ne pas stocker avec agents oxydants puissants. Acides forts. Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Respecter la réglementation officielle concernant le stockage des emballages avec des récipients sous pression.</p>

54141-FS.pdf

Révision 1
Date de révision 12-Mar-2009

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition Propane - Catalogué comme asphyxiant sans limite fixe.

Ethanol (Alcool éthylique)	VME ppm: 1000 VLE ppm: 5000 Observations: - FT No: 48	VME mgm3: 1900 VLE mgm3: 9500 TMP No: 84
-------------------------------	--	--

Isopropanol (Alcool isopropylique)	VME ppm: - VLE ppm: 400 Observations: - FT No: 66	VME mgm3: - VLE mgm3: 980 TMP No: 84
---------------------------------------	--	--

Mesures d'ingénierie Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Le produit ne contient pas de quantités significatives de matériaux à valeurs critiques exigeant d'être surveillés sur le lieu de travail.

Contrôles de l'exposition professionnelle Se laver les mains pendant les pauses et en fin de journée.

Protection des voies respiratoires Ne sont pas nécessaires, mais prévoir une ventilation adéquate lorsque le produit est utilisé.

Protection des mains N'est pas nécessaire si les consignes d'utilisation sont respectées. Se laver les mains après avoir manipulé le produit.

Protection des yeux N'est pas nécessaire si les consignes d'utilisation sont respectées.

Matériel de protection N'est pas nécessaire si les consignes d'utilisation sont respectées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Description	Aérosol.
Couleur	Selon les spécifications du produit.
Odeur	Caractéristique.
Point d'ébullition	Sans objet, comme aérosol.
Point d'éclair	Sans objet, comme aérosol.
Explosif	1.8 - 19.0 vol %
Pression de vapeur	4.0 ± 0.5 bar
Densité relative	0.626 ± 0.006 g/cm ³
Point de fusion	Sans objet, comme aérosol.
Température d'auto-ignition	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Informations supplémentaires	Le produit n'est pas explosif. Toutefois, des mélanges d'air et de vapeur explosifs peuvent se former.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Ne se décompose pas si stocké et utilisé conformément aux recommandations.
Conditions à éviter	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer. Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Récipient sous pression. Protéger du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C.
Produits à éviter	Agents oxydants puissants. Acides forts.
Produits de décomposition dangereux	oxydes de carbone peuvent se former en cas d'incendie.

Duet Citrus Leaves

Révision 1
Date de révision 12-Mar-2009

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Aucune donnée disponible sur ce produit.
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Aucune donnée disponible sur ce produit.
Accumulation biologique	Ne s'accumule pas biologiquement.
Informations supplémentaires	Ne pas laisser de produit non dilué ou de grandes quantités de produit s'infiltrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau ou le réseau d'assainissement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales	Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
Élimination du conditionnement	Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

Nom de transport	AÉROSOLS .	ONU 1950
	exact	
Groupe de conditionnement	-	Catégorie 2
N° Id danger:	-	

Remarques:

ONU 1950 AEROSOLS doit être placé à l'intérieur de l'étiquette en forme de losange. Les marchandises entrant dans la catégorie " quantités limitées ", elles ne sont donc pas soumises à la réglementation imposée par l'ADR. Vérifier le droit local en matière de transport national.

IMDG

ONU 1950	Groupe de conditionnement
Catégorie 2	
Code EmS F-D S-U	Poluant marin NO

Remarques:

"Quantité limitée". AEROSOLS est exigé selon la réglementation IMDG.

IATA

Risque see SP63	ONU 1950
supplémentaire	
Groupe de conditionnement	Catégorie 2

Remarques:

"Quantité limitée".

Duet Citrus Leaves 54141-FS.pdf

Révision 1
Date de révision 12-Mar-2009

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage	Le produit fait l'objet d'une classification conformément à la norme CEE/67/548. Conformément à la législation, il n'est pas obligatoire d'afficher sur l'étiquette du produit, des renseignements concernant l'environnement. Pour usage professionnel seulement.
Symboles	F+ - Extrêmement inflammable
	
Phrase(s) de risque	<p>R12 - Extrêmement inflammable.</p> <p>R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</p>
Phrase(s) S	<p>P10 - Contient butylphenyl methylpropional, citral, citronellol, hexyl cinnamal, limonene, methyl hydrogenated rosinate. Peut déclencher une réaction allergique.</p> <p>S2 - Conserver hors de la portée des enfants.</p> <p>S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer.</p> <p>S23 - Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).</p> <p>S51 - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.</p>
Informations supplémentaires	Réipient sous pression : A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases de risques présentées en Section 3.	<p>R10 - Inflammable.</p> <p>R11 - Facilement inflammable.</p> <p>R22 - Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>R36 - Irritant pour les yeux.</p> <p>R38 - Irritant pour la peau.</p> <p>R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.</p> <p>R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</p> <p>R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</p> <p>R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.</p>
Service de renseignement:	Technical Services Department. Mr. K. Anderson.
Sources de données	Fiches signalétiques des matières premières.
Informations supplémentaires	Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.